

Paris le 9 Mai 1904

Monsieur

En réponse à votre lettre du 7 mai relative
à la Coopération des Idées, je vous réponds,
au nom de mon père sûr d'être son
interprète en vous donnant également
ma manière de voir.

À l'origine quand M^e Deherme a
créé le mouvement des Universités Populaires
nous avons été fort heureux de cette tentative
et nous l'avons encouragé dans la
mesure de nos forces.

Monsieur Deherme a déclenché ce mouve-

ment fort intéressant et certes a été
le créateur des U.P.

Mais à l'heure actuelle, à la suite de
discussions et de conflits sur lesquels nous
sommes insuffisamment renseignés, quand
M^{me} Dherme confond l'U.P du faubourg S^e
Antoine avec une propriété personnelle, M^{me}
Dherme fait fausse route et nous ne
pourrions pas le suivre dans cette voie.

Ce qui nous a conduit à l'uger de cette
façon c'est l'article signé Dherme qui a
paru dans le n° de La Coopération des Tiers
le 1^{er} mai, et qui nous a démontré que le
mouvement dépassait de beaucoup son
créateur et par ce fait était beaucoup
plus intéressant.

Quiconque n'est indispensable

et si la disparition de Delorme de la
Coopération décidée en droit provoque la
désruption c'est que l'œuvre est mal
conçue et ne doit pas aboutir

Voilà ce que nous serions forcés de
dire si la Justice nous faisait demander
notre manière de voir

au Suprême les U.P existants devraient
à notre avis être consultés et il nous
sera facile de leur faire appel puisqu'ils
se sont fédérés.

Il n'y aura qu'à nous adresser à
M^{me} Kastor 28 R. Serpente, Hotel des Sociétés
savantes pour que la question leur soit
posée.

Veuillez agréer Monsieur l'expression
de mes sentiments les plus distingués.

Albert Laisant 162 Av^e V. Hugo. Paris 16^e

Héritier fils